

07.12.15



FONDATION PRINCE LOUIS DE POLIGNAC

Sous le haut patronnage de Son Altesse Sérénissime
le Prince Albert II de Monaco

Remise des Prix 2015

Lundi 7 décembre 2015 à 18 h
à la Fondation Simone et Cino Del Duca
10 rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris

En présence de :

Monsieur Gabriel de Broglie

Chancelier de l'Institut de France et Président d'honneur de la Fondation

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco

Son Altesse Royale le Prince Laurent de Belgique

Président du Comité d'honneur de la Fondation

Madame le Juge Irène Daurelle

Présidente et cofondatrice de la Fondation

LA FONDATION PRINCE LOUIS DE POLIGNAC

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Prince Louis de Polignac a été créée en 1997. Elle a pour but de promouvoir la culture française et européenne et de contribuer au développement de la science.

Elle remet un Grand Prix et des prix de recherche, sur proposition des Académies de l'Institut de France (l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques) et du conseil d'administration de la Fondation. Elle remet également une médaille d'honneur pour récompenser des personnalités de nationalité européenne qui se sont investies dans la préservation du patrimoine architectural français.

p. 2 **Grand Prix de la Fondation**
doté de 15 000 €

Sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques

► **OLIVIER REY, MATHÉMATICIEN ET PHILOSOPHE FRANÇAIS**

pp. 3-4 **Prix du Conseil d'administration**
dotés de 5 000 €

► **SOCIÉTÉ THOMISTE**

► **SERGE KAUFMANN, MUSICIEN ET COMPOSITEUR FRANÇAIS**

pp. 5-6 **Médaille d'honneur**

► **M. ET MME NICHOLAS FREEDLAND - CHÂTEAU DE TENESSUS**

► **LADY SALISBURY - CHÂTEAU DE SAINT-CLOU**

p. 7 **La Fondation Prince Louis de Polignac**



GRAND PRIX DE LA FONDATION

15 000 €

Sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques

Décerné à Olivier Rey, mathématicien et philosophe français, pour l'ensemble de son oeuvre

Diplômé de l'École polytechnique en 1986, le mathématicien Olivier Rey appartient depuis 2009 à la section philosophie du CNRS et est actuellement membre de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST). Il a enseigné les mathématiques à l'École polytechnique et enseigne aujourd'hui la philosophie dans l'UFR de Droit de l'Université Paris 1.

Parallèlement à ses travaux sur les équations aux dérivées partielles non-linéaires, il développe une réflexion critique sur la place de la science dans la société contemporaine, exposée dans *Itinéraire de l'égaré : du rôle de la science dans l'absurdité contemporaine*, où il analyse les origines de la science moderne et la place qu'elle occupe dans la pensée et le monde d'aujourd'hui.

Dans *Une folle solitude : le fantasme de l'homme auto-construit* (ou *L'Homme sans antécédents*), Olivier Rey mène une réflexion sur la propension des sociétés modernes à tourner le dos aux héritages qui les fondent. En 2015, il a obtenu le « Prix Bristol des Lumières » pour *Une question de taille*, dans lequel il développe un éloge de la mesure en s'appuyant sur la thèse selon laquelle « il faut être exigeant et non vorace, parce que le trop est l'ennemi du mieux ». Une mise en garde contre la folie des grandeurs contemporaines. Atypique dans sa production, *Le Testament de Melville* est un ouvrage où la puissance de la littérature est mise à profit pour explorer les questions éthiques et esthétiques, à travers une étude du chef-d'œuvre posthume de Herman Melville, *Billy Budd, marin*.

Olivier Rey a également publié deux romans, *Le Bleu du sang* et *Après la chute*, qui, dans une facture très différente, mettent en scène des personnages en quête de sens et aux prises avec les questions du bien et du mal.

ESSAIS

- *Itinéraire de l'égaré. Du rôle de la science dans l'absurdité contemporaine*, Le Seuil, 2003.
- *Une folle solitude. Le fantasme de l'homme auto-construit*, Le Seuil, 2006.
- *Le Testament de Melville : Penser le bien et le mal avec Billy Budd*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 2011.
- *Une question de taille*, Stock, coll. « Les essais », 2014 [Prix Bristol des Lumières 2015].

ROMANS

- *Le Bleu du sang*, Flammarion, coll. « Fiction Française », 1994.
- *Après la chute*, Pierre-Guillaume de Roux Éditions, 2014.

PRIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2015, deux prix d'un montant de 5000 € chacun sont
exceptionnellement attribués à

La Société thomiste
*Société d'études théologiques et philosophiques
médiévales*

I^{re} ANNÉE. N° 1. 1924.

BULLETIN THOMISTE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ THOMISTE

Président : P. MANDONNET, O. P.

Adresser tout ce qui concerne le *Bulletin Thomiste* à M. J. DESRUZ, 31, avenue du Château, Bellevue (Seine-et-Oise). Les auteurs qui désirent une recension dans le *Bulletin* sont priés de faire à cette adresse l'envoi de leurs ouvrages et articles.

LA SOCIÉTÉ THOMISTE

L'idée de la Société Thomiste est née chez ses fondateurs du sentiment des difficultés qui se présentent dans l'étude et la propagation des doctrines de saint Thomas d'Aquin.

Il serait hors de propos de rappeler ici les causes multiples qui ont intensifié depuis un demi-siècle le mouvement des études thomistes. Ce mouvement existe. Il est déjà vaste et profond. Toutefois ceux qui y prennent part et ceux qui désirent y participer font souvent entendre des doléances d'ordre divers, portant surtout sur l'insuffisance des moyens pratiques de travail et d'initiation. Des difficultés existent, en effet, et il serait utile de les signaler ainsi que les moyens qui permettraient de les vaincre. Connaître exactement les problèmes que posent les études thomistes serait déjà ouvrir la voie à leur solu-

Fondée peu après la fin de la Deuxième Guerre mondiale par le Père Pierre Mandonnet, historien et dominicain renommé, la Société thomiste a pour but principal de promouvoir l'étude de la pensée de Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), avec le souci particulier de permettre aux jeunes chercheurs d'exposer le fruit de leurs travaux et de le partager avec leurs aînés. Pour cela, la Société thomiste poursuit depuis ses origines une activité éditoriale avec la publication annuelle du *Bulletin thomiste* (aujourd'hui arrêtée) et la constitution de la *Bibliothèque thomiste* (éditée par la Librairie philosophique Vrin depuis 1930).

Cette bibliothèque se propose de faciliter et de promouvoir l'étude historique de la vie, des écrits et des doctrines de Saint Thomas d'Aquin. Son programme s'étend des prémices de la pensée thomiste jusqu'à l'histoire de l'École thomiste. Elle est ouverte à tous les travailleurs et ne pose d'autre condition à ses collaborateurs que l'application d'une méthode rigoureusement scientifique. Beaucoup de ses volumes représentent de brillantes thèses qui contribuent à faire progresser la connaissance de la pensée de Saint Thomas d'Aquin.

Outre sa mission éditoriale, la Société thomiste organise la *Journée thomiste*, qui a lieu tous les ans le premier samedi de décembre au centre d'études du Saulchoir, institution de tradition dominicaine (Paris 13^e). Autour d'exposés présentés soit par des spécialistes confirmés, soit par de jeunes chercheurs exposant l'état de leurs travaux, elle réunit entre 60 et 80 auditeurs (philosophes et théologiens, professeurs et étudiants). Les interventions de la Journée thomiste font régulièrement l'objet de publications dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*.



PRIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge Kaufmann, musicien et compositeur français

Né en Suisse en 1930, préservé des troubles de la Seconde Guerre mondiale, c'est au lendemain de la guerre qu'une prise de conscience amène Serge Kaufmann à envisager toute son œuvre comme un hommage à l'histoire du peuple juif. La photo de l'enfant juif du ghetto de Varsovie l'amène à s'interroger sur son devenir : « *Que me serait-il arrivé si au lieu de naître en Suisse, j'avais été de l'autre côté de la frontière ? N'aurais-je pas moi aussi partagé le destin de ces milliers d'enfants qui n'ont pas eu la chance de grandir simplement parce qu'ils étaient nés de parents ou de grands parents juifs !* ». De ce terrible choc est né l'écriture du poème dramatique *Un matin à Varsovie*.

Musicien formé à la Schola Cantorum, journaliste, producteur, réalisateur notamment de « Musicales » d'Alain Duault pour France 3, Serge Kaufmann est l'auteur d'une œuvre musicale variée destinée au concert, à la télévision, à la radio, au cinéma et à la scène, marquée par la musique yiddish, le judaïsme et la Shoah.

Serge Kaufmann n'est pas seulement « un compositeur mais un compositeur juif qui nous offre des lambeaux d'une mémoire éclatée dont il se sent l'un des porteurs - comme si ces pages de partition s'enroulaient et devenaient une autre Torah, celle où un Dieu sans nom parle d'une manière lumineuse, qui lui permet précisément d'être entendu dans la nuit », explique son ami Alain Duault.

Chevalier des Arts et des Lettres, il a reçu la médaille de la ville du Chesnay où il organise des concerts d'initiation musicale intitulés « La musique pour tous ».

En cette année 2015, qui marque le 70^e anniversaire de la fin de la 2^e Guerre Mondiale et de la libération des camps nazis, la remise de ce prix prend un sens particulier.

Dans le cadre de cette remise de prix, sera donnée, en création mondiale, l'œuvre pour violoncelle de Serge Kaufmann, « Matana », inspirée du folklore ashkénaze et interprétée par la violoncelliste Virginie Constant, du Trio Elégiaque.



MÉDAILLE D'HONNEUR

**Monsieur et Madame Nicholas
Freedland, pour la restauration et la
valorisation du Château de Tenessus**

La forteresse d'Amailoux, connue sous le nom de château de Tenessus, est une forteresse du XIV^e siècle (circ. 1380) qui se trouvait dans un triste état lorsqu'en 1989 Philippa et Nicholas Freeland, les nouveaux maîtres des lieux, ont entrepris de lui redonner ses lettres de noblesse.

Entouré de douves, le château comprend une ample tour carrée de la seconde moitié du XIV^e siècle avec une salle voûtée au rez-de-chaussée et des salles avec cheminées monumentales aux étages, une vaste tour ronde couronnée de mâchicoulis datant du XV^e siècle et une autre tour de moindre proportion (XV^e, XVII^e s.) encadrant une cour fermée par un pont-levis. Construit pendant le bas Moyen Âge, période qui voit l'édification d'un nombre important de forteresses, le château de Tenessus présente un intérêt architectural majeur. En observant les trois tours qui le composent, on y retrouve l'évolution de l'art castral de cette époque : l'emploi du plan quadrangulaire, puis circulaire des tours et la disposition au sommet des postes de tir (donjon, tour S.E.) puis aux niveaux inférieurs avec l'utilisation des armes à feu portatives (tour S.O.).

« Au départ, je voulais pouvoir y accueillir ma famille, explique Philippa Freeland, mais j'ai aussi souhaité permettre à toute personne en quête d'authenticité et de dépaysement de venir y passer une ou quelques nuits en formule "chambre d'hôtes" ».

Ce château-fort aux proportions élégantes propose un hébergement exceptionnel dans un cadre insolite. Les trois immenses chambres d'hôtes, dont chacune occupe tout un étage du donjon, sont soigneusement aménagées dans l'esprit médiéval. Particulièrement douée en décoration et en peinture murale, la propriétaire, d'origine londonienne, a progressivement redonné une vraie âme au château de Tenessus, en ayant à cœur que chaque hôte puisse y passer un séjour insolite dans un univers marqué par un certain charme anglais.



MÉDAILLE D'HONNEUR

Lady Salisbury, pour la restauration du Château de Saint-Clou

Agée de 86 ans, Lady Salisbury a consacré sa vie à l'art des jardins. En épousant en 1945 le futur marquis de Salisbury, la jeune femme allait bientôt devenir la châtelaine des deux demeures les plus mythiques d'Angleterre : Cranborne Mannor et Hatfield House. Passionnée depuis son plus jeune âge par la beauté des jardins, elle déploya une énergie sans limite pour redonner à ces deux propriétés tout leur éclat. Suivant son intuition tout en restant fidèle à l'histoire des lieux, elle parvint à créer un savant mélange entre la rigueur et une certaine folie baroque qui donnent beaucoup de charme à ces jardins anglais. En menant des recherches dans les archives de Hatfield House, elle découvre des listes de plantes cultivées sur le domaine depuis le XVII^e siècle ; pour compléter ces découvertes, elle voyage en Italie pour étudier les jardins de la Renaissance. Cette connaissance aiguisée lui permet d'accomplir sur ses jardins un travail de restauration salué par toute l'Angleterre, le Prince Charles lui même lui demanda son aide pour l'aménagement des jardins de sa demeure de campagne à Highgrove, dans le Gloucestershire.

Femme d'avant-garde, Lady Salisbury fut l'une des premières à promouvoir les techniques de jardinage biologique en interdisant dès 1948 l'utilisation de pesticides dans les jardins de Hatfield.

L'ensemble de son travail sur les jardins est rapporté dans son ouvrage autobiographique *A Gardener's Life*, illustré par les photos de Dery Moore, célèbre photographe britannique.

Au milieu des années 1980, la passion de Lady Salisbury et de son mari pour le patrimoine et les jardins dépasse les frontières : ils font l'acquisition du Château de Saint-Clou à Caromb, en Provence, une imposante bâtisse de structure carrée du XVIII^e siècle. Le couple a consacré vingt années à la rénovation et à la réhabilitation de ce château.

La Fondation Prince Louis de Polignac

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame le Juge Irène Daurelle, *Présidente et cofondatrice de la Fondation*

Monsieur Gabriel de Broglie, *Chancelier de l'Institut de France, Président d'honneur*

S.A.R. le Prince Laurent de Belgique, *Président du Comité d'Honneur*

S.A.I. la Princesse Manigeh Pahlavi

Monsieur Jules Hoffmann, *de l'Académie des sciences, Prix Nobel de physiologie ou médecine 2011*

Monsieur Patrick de Carolis, *membre de l'Institut (Académie des beaux-arts)*

Monsieur le Préfet Jean-Claude Arousseau, *Ministère de l'Intérieur*

Monsieur Michaël de Saint-Cheron, *Ministère de la Culture*

Monsieur Jean Vacherot, *Trésorier*

RÉTROSPECTIVE DES PRIX

- 2014**
- ▶ Grand Prix (15 000 euros), sur proposition de l'Académie des beaux-arts : Concours musical et vocal Long-Thibaud-Crespin
 - ▶ Prix du Conseil d'administration (5 000 euros) : Monsieur Alexis Michalik, comédien, auteur et metteur en scène
 - ▶ Médaille d'honneur : Monsieur Carlo Perrone, pour la restauration du Pavillon de l'Ermitage à Fontainebleau
-
- 2013**
- ▶ Grand Prix (15 000 euros), sur proposition de l'Académie des sciences : Pierre-Marie Lledo, directeur de recherche au CNRS et à l'Institut Pasteur, pour ses travaux de recherche sur la plasticité cérébrale.
 - ▶ Prix du Conseil d'administration (5 000 euros) : Rachid Koraïchi, artiste plasticien, pour l'ensemble de ses recherches et travaux artistiques.
 - ▶ Médaille d'honneur : Isabelle d'Ornano, pour la restauration intérieure de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Paris
-
- 2012**
- ▶ Grand Prix (15 000 euros), sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Bruno Delmas, pour le développement d'une base de données biobibliographiques créée par le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), La France savante.
 - ▶ Prix du Conseil d'administration (5 000 euros) : Franz Weber, écologiste, écrivain et journaliste suisse qui a mené de nombreuses campagnes pour la protection de la nature et des animaux.
 - ▶ Médaille d'honneur : Jacqueline von Hammerstein-Loxten, pour la restauration de La Pagode, immeuble d'inspiration asiatique construit au début du XX^e siècle à Paris.
-
- 2011**
- ▶ Grand Prix (15 000 euros), sur proposition de l'Académie française : François Caron, historien et économiste, spécialisé dans le développement industriel et technique des XIX^e et XX^e siècles.
 - ▶ Prix du Conseil d'administration (5 000 euros) : Lakis Proguidis, écrivain et essayiste.
 - ▶ Médaille d'honneur : Joseph Achkar et Michel Charrière, architectes et décorateurs, pour la restauration et la décoration de l'Hôtel de Gesvres à Paris.
-
- 2010**
- ▶ Grand Prix (25 000 euros), sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : François Ost, juriste et philosophe, vice-recteur des Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
 - ▶ Trois Médailles d'honneur :
 - Son Excellence Tomasz Orłowski, Ambassadeur de Pologne en France, pour la préservation de l'Hôtel de Monaco à Paris, actuelle résidence de l'ambassadeur de Pologne en France ;
 - Le Prince et la Princesse Mourousy, pour la préservation de l'Hôtel de Rieux et de Sourdéac, à Paris, et les activités culturelles et caritatives qu'ils y organisent ;
 - Monsieur et Madame Meijer-Bergmans, pour la restauration du domaine de Fontchâteau près de Saint-Rémy-de-Provence et leur action auprès des artisans locaux.
-
- 2009**
- ▶ Grand Prix (25 000 euros), sur proposition de l'Académie des beaux-arts : la commune de la Ferté-Loupière (89), pour son programme de réfection des fresques de l'église Saint-Germain.
 - ▶ Cinq prix (5 000 euros chacun) :
 - Prix littéraire Pierre Messmer sur proposition de l'Académie française : Georgette Elgey, journaliste et historienne, spécialiste de l'histoire de la Quatrième République, pour la publication du 5^e volume de son *Histoire de la IV^e République : La République des tourmentes, 1954-1959*, tome III, La Fin, édité en 2008 chez Fayard ;
 - Prix d'Archéologie sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Olivier Lecomte, Docteur en archéologie orientale, chargé de recherches au CNRS et directeur de la mission archéologique franco-turkmène sur le site d'Ulug Dépé au Turkménistan, dans la province d'Ashgabat ;
 - Prix scientifique sur proposition de l'Académie des sciences : Christophe Daussy, Docteur en physique et maître de conférences à l'Université Paris 13, spécialisé en spectroscopie optique au Laboratoire de Physique des Lasers ;
 - Prix de Sciences morales et politiques sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : Pol Boucher, Docteur en philosophie, professeur de philosophie du droit à l'Université de Rennes, spécialiste de la pensée juridique de Leibniz ;
 - Prix du Conseil d'administration : David Servan-Schreiber, Docteur ès sciences, Professeur de psychiatrie clinique à l'Université de Pittsburgh et chargé de cours à l'Université Claude Bernard Lyon I, pour son ouvrage *Anticancer : prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles*.

- 2007** ▶ Grand Prix (25 000 euros), sur proposition de l'Académie des sciences : Jardin botanique alpin du Lautaret (38) pour sa contribution à la recherche en biologie alpine.
- 2006** ▶ Grand Prix (25 000 euros), sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Pascal Royère, architecte DPLG et maître de conférences à l'École française d'Extrême-Orient pour son programme de restauration du Baphuon d'Angkor au Cambodge, site classé par l'UNESCO au titre du patrimoine de l'humanité.
- ▶ Cinq prix (5 000 euros chacun) :
- Prix littéraire, sur proposition de l'Académie française : Dominique Noguez, ancien élève de l'École normale supérieure, romancier et essayiste, auteur de livres sur le cinéma et la littérature ;
 - Prix scientifique, sur proposition de l'Académie des sciences : Gerhard Heinzmann, professeur de philosophie des sciences à l'Université de Nancy, pour ses travaux sur l'œuvre d'Henri Poincaré ;
 - Prix artistique Marcel Landowski, sur proposition de l'Académie des beaux-arts : Didier Randot, peintre et dessinateur connu pour ses fresques, ses créations de tapisseries tissées à Aubusson et ses conceptions de vitraux ;
 - Prix de Sciences morales et politiques, sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : Mohamed Larbi Haouat, vice-président de l'Association francophone d'Amitié et de Liaison qui diffuse des livres, ouvrages et revues francophones ;
 - Prix du Conseil d'administration : Association Antidote Europe, créée par le Professeur Claude Reiss, ancien directeur de recherche au CNRS, dont les travaux ont pour objet de rechercher des thérapies innovantes sans recours au modèle animal.
- 2005** ▶ Grand Prix (25 000 euros), sur proposition de l'Académie française : Son Altesse Royale le Prince Hassan Ben Talal de Jordanie, frère du défunt roi Hussein II, l'un des intellectuels les plus renommés du monde arabe et un élément essentiel de la francophonie au Moyen-Orient.
- 2004** ▶ Grand Prix, sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : Robert Générmont, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, pour son ouvrage *Croquis bourbonnais*, recueil de dessins des principaux monuments du département de l'Allier.
- 2002** ▶ Cinq bourses de 7 500 euros chacune :
- Bourse Marcel Landowski, sur proposition de l'Académie des beaux-arts : couvent des Dominicains de l'Annonciation à Paris, pour la restauration de son orgue ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie française : Jeannine Verdès-Leroux, pour son ouvrage *Les français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui* ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Georges Le Rider, pour la mise en valeur du domaine de Kerazan ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie des sciences : Farida Akcha, chercheur au département des polluants chimiques du centre IFREMER ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : André Damien, pour son œuvre en faveur de l'Université catholique de Bethléem.
- 2001** ▶ Cinq bourses de 7 500 euros chacune :
- Bourse Marcel Landowski, sur proposition de l'Académie des beaux-arts : Institut de la Maison de Bourbon, pour permettre la restauration de tombes liées à l'histoire des Bourbons ;
 - Bourse, sur proposition de l'Académie française : Pierre Cornut-Gentille, pour son ouvrage *La Baronne de Feuchères, la mort mystérieuse du duc de Bourbon* ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Henri Lavagne, pour son travail de direction du *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, nouvelle série dite du « nouvel Espérandieu » ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie des sciences : François Criscuolo, écophysiologiste dont le travail porte sur les stratégies permettant aux animaux de faire face aux contraintes environnementales ;
 - Bourse sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : la collection *Europae memoria*, fondée aux éditions Georg Olms en 1997 par l'abbé Jean École.
- 2000** ▶ Grand Prix (150 000 francs) : la Carte archéologique de la Gaule et au professeur Michel Provost qui la dirige.
- ▶ Cinq bourses de recherche (50 000 francs chacune) :
- Bourse Marcel Landowski sur proposition de l'Académie des beaux-arts : Pier Luigi Mulas, jeune chercheur spécialiste de l'enluminure italienne, pour lui permettre de réaliser et publier un catalogue des manuscrits enluminés italiens du musée Condé de Chantilly,
 - Bourse sur proposition de l'Académie française : à Monsieur François Bizot, ethnologue, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire de bouddhisme d'Asie du Sud-Est, pour son ouvrage *Le portail*, paru aux éditions La table ronde.
 - Bourse sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : à Messieurs Claude Carrier et Claude Rilly, pour les encourager dans leurs travaux sur le méroïtique, une langue ancienne de la vallée du Nil en cours de déchiffrement.
 - Bourse sur proposition de l'Académie des sciences : au Docteur Sylvie Legrain, maître de conférences et praticien hospitalier à l'hôpital Bichat-Claude Bernard, pour ses recherches biomédicales portant sur le rôle d'une hormone majeure, la DHEA, qui fait actuellement l'objet d'études très poussées en gérontologie.
 - Bourse sur proposition de l'Académie des sciences morales et politiques : à Monsieur Quentin Epron, allocataire de recherches à l'Université de Paris II auprès du professeur Stéphane Rials, pour son étude dans la revue *Droits, revue française de théorie, de philosophie et de culture juridiques* et sa thèse sur le gallicanisme.